LE PUY NOTRE DAME, le 03 décembre 2020

Madame le Maire du PUY-NOTRE-DAME

A

Madame Micheline MONNIER

**Objet : Concours photo 2020**

Madame,

Vous avez participé au concours photo organisé par la commune du Puy Notre Dame. A ce titre, je tenais à vous remercier chaleureusement pour votre contribution et pour la qualité de votre travail : vous avez su respecter le thème, à savoir les paysages naturels ou bâtis du Puy Notre Dame.

Nous avons reçu plus de 215 photographies. Le jury a, non sans mal, dû faire un choix pour départager chaque participant.

Aussi, j’ai le plaisir de vous annoncer que le jury a retenu une de vos photographies (voir en pièce jointe) et vous remportez ainsi la 2ème place du concours. Nous vous contacterons ultérieurement afin de vous remettre votre prix.

En outre, comme indiqué dans le règlement, votre photographie pourra donc être exposée dans un site communal, comme par exemple le pôle santé, ainsi que sur différents supports de communication (site Internet…)

Nous vous remercions encore une fois pour votre participation et comptons à nouveau sur vous dans l’hypothèse où le concours serait reconduit l’année prochaine.

Bien cordialement,

Le Maire,

Isabelle ISABELLON

LE PUY NOTRE DAME, le 03 décembre 2020

Madame le Maire du PUY-NOTRE-DAME

A

Monsieur Matthieu ROSELL

**Objet : Concours photo 2020**

Monsieur,

Vous avez participé au concours photo organisé par la commune du Puy Notre Dame. A ce titre, je tenais à vous remercier chaleureusement pour votre contribution et pour la qualité de votre travail : vous avez su respecter le thème, à savoir les paysages naturels ou bâtis du Puy Notre Dame.

Nous avons reçu plus de 215 photographies. Le jury a, non sans mal, dû faire un choix pour départager chaque participant.

Aussi, j’ai le plaisir de vous annoncer que le jury a retenu une de vos photographies (voir en pièce jointe) et vous remportez ainsi la 3ème place du concours. Nous vous contacterons ultérieurement afin de vous remettre votre prix.

En outre, comme indiqué dans le règlement, votre photographie pourra donc être exposée dans un site communal, comme par exemple le pôle santé, ainsi que sur différents supports de communication (site Internet…)

Nous vous remercions encore une fois pour votre participation et comptons à nouveau sur vous dans l’hypothèse où le concours serait reconduit l’année prochaine.

Bien cordialement,

Le Maire,

Isabelle ISABELLON

LE PUY NOTRE DAME, le 03 décembre 2020

Madame le Maire du PUY-NOTRE-DAME

A

Madame Eliane CAUTY

**Objet : Concours photo 2020**

Madame,

Vous avez participé au concours photo organisé par la commune du Puy Notre Dame. A ce titre, je tenais à vous remercier chaleureusement pour votre contribution et pour la qualité de votre travail : vous avez su respecter le thème, à savoir les paysages naturels ou bâtis du Puy Notre Dame.

Nous avons reçu plus de 215 photographies. Le jury a, non sans mal, dû faire un choix pour départager chaque participant.

Aussi, j’ai le plaisir de vous annoncer que le jury a retenu une de vos photographies (voir en pièce jointe) et vous remportez ainsi la 1ère place du concours. Nous vous contacterons ultérieurement afin de vous remettre votre prix.

En outre, comme indiqué dans le règlement, votre photographie pourra donc être exposée dans un site communal, comme par exemple le pôle santé, ainsi que sur différents supports de communication (site Internet…)

Nous vous remercions encore une fois pour votre participation et comptons à nouveau sur vous dans l’hypothèse où le concours serait reconduit l’année prochaine.

Bien cordialement,

Le Maire,

Isabelle ISABELLON